

COMMUNICATION SOCIALE EN TRADUCTION : une entreprise de conviction

DAHOU Foudil
Université de Ouargla

*De quel pouvoir d'interprétation, l'interprète s'investit-il ?
Quel devoir de « fidélité », l'interprète se doit-il de
respecter dans la transaction de la parole d'Autrui ?*

*De quelle manipulation langagière, l'interprète est-il en
demeure de se préserver ?*

*Quelle parole, à la fois originelle et originale, se donne-t-
elle à transposer dans l'opération d'interprétation ?*

*Entre le calcul interprétatif et l'insécurité interprétative,
dans l'ordre pédagogique et didactique, la manipulation
sémiotique des textes/paroles d'auteurs est une entreprise de
conviction.*

*« (...) Un individu ne dit « je » que parce qu'on lui a dit
« tu ». Aussi le propre de la société humaine est d'être une
rencontre, porteuse de richesse et de complexité. »i[i]*

Cette rencontre est un pacte d'éternité perpétuellement
renouvelé par la puissance de la communication néanmoins
parasitée par l'inconstance humaine. C'est pourquoi, confiait
Albert camus, « (...) dans la société intellectuelle, je ne sais
pourquoi, j'ai toujours l'impression d'avoir quelque chose à
me faire pardonner (...). »ii[ii]

Notre semblable a le devoir de nous excuser de notre
malencontreuse intrusion dans le monde symbolique de son
intimité langagière. Ce devoir de pardon nous préserve de tout
angoisse d'excommunication ; son absence est anxiogène
pour nos esprits déshérités parce que, nous le savons, « le

langage s'inscrit dans des relations de pouvoir ; la parole contribue à influencer, transformer ou détruire celui qui l'écoute. »iii[iii]

Cette puissance de la parole fondatrice exige une puissance de décryptage si l'on veut comprendre le sens de la question de l'interprétation dans les réseaux d'intentions caractéristiques de notre pensée complexe.

De cette complexité de la pensée manifeste en propos, il est fort difficile d'arriver aux « (...) intentions de signification de l'émetteur »,iv[iv] d'autant plus que les déterminismes sociaux pèsent sur toute modalité de discours.v[v]

Ce discours, il convient de l'analyser en sachant pertinemment que dans le cas particulier de l'interprétation, celle-ci repose à la fois sur un effort théorique de connaissance et une pratique systématique, un exercice continu de transposition didactique de nos pensées. Plus exactement sommes-nous de plus en plus conscients que « *le consensus actuel rappelle que les individus ne communiquent pas par phrases discrètes mais par un ensemble d'énoncés constituant des organisations cohérentes sémantiquement et pragmatiquement, des discours.* »vi[vi] Aussi serait-il erroné de supposer que l'interprétation évacue les notions de discours et d'énonciation pour ne plus s'enfermer que dans la simplicité apparente et partant trompeuse de son opération.

C'est pourquoi nous présentons ici une réflexion éclectique sur les options offertes par l'analyse du discours à l'étude de l'interprétation professionnelle. Notre réflexion se veut avant tout un préalable à l'approche académique de cette même interprétation circonscrite dans le champ d'une analyse du discours dont nous ne pouvons ni ne devons préjuger des possibilités et des limites, et cherchant à se poursuivre à l'intérieur des catégories propres au phénomène de la traduction.

Pourtant, l'interprétation semble déranger nos habitudes mentales, la traduction s'accorder avec elles ; réellement il faut aller plus loin dans nos représentations sociales et admettre que, dans nos pratiques éducatives, le terme de traduction occupe une place de choix très difficile à réviser.

Il ne faudrait pas en conclure que l'opération traduisante est plus aisée que l'opération interprétative, ni même le contraire : au plan pédagogique et didactique, elles exigent toutes deux que tout le savoir, savoir-faire et savoir-être de l'enseignant doit pouvoir se concentrer sur l'objectivité de leur rencontre dans le no man's land de l'oral et de l'écrit.

L'équilibre précaire existant entre ces deux derniers procédés de mémorisation et de conservation, à des degrés différents, remet en question l'autonomie de la traduction et de l'interprétation sachant que « (...) *la pratique langagière dans ce cas est une pratique d'action.* »vii[vii]

Par ailleurs, si nous convenons que l'opération traduisante relève de la sphère de l'écrit, l'opération interprétative de la sphère de l'oral, nous sommes également en demeure de reconnaître que la dépense d'énergie intellectuelle tant de l'enseignant que de l'apprenant doit se trouver récompensée dans leur parfaite coordination ou plus justement dans leurs interactions. Il suffit pour ce faire que l'apprenant ne soit ni l'adversaire ni le complice de l'enseignant mais son véritable partenaire pédagogique, c'est-à-dire qu'il accepte de se plier aux principes de l'intertexte et de l'interdiscours.

«Nous désignons sous ces deux termes les éléments contenus dans la mémoire langagière des individus, résultant de leur fréquentation préalable des textes, ou d'une manière plus générale du fait de leur expérience communicative orale et écrite. L'interdiscours désigne plus précisément les éléments mémorisés à partir de discours « effectivement

énoncés » dont on a mémorisé également les circonstances énonciatives. L'intertexte, lui, de nature plus générale, est constitué de l'ensemble des préconstructions langagières dont nous héritons sans en connaître l'origine qui peut être lointaine ou toute récente (...). »viii[viii]

Ce sont l'intertexte et l'interdiscours qui construisent la transaction de la parole d'Autrui dont l'énonciation est des plus particulières. L'interprète est alors tenu de la résoudre. En effet, d'une part, « (...) il est vrai que l'énonciateur génère un discours à partir des éléments qu'il possède en mémoire, des structures qu'il connaît et des mises au point dont il est capable »ix[ix] ; d'autre part, « l'énoncé résulte d'un choix délibéré de l'émetteur : il correspond au degré de complexité souhaité par lui. »x[x]

C'est pourquoi, si nous considérons l'opération traduisante dans la double perspective de l'interprétation professionnelle et des débouchés de la traduction dans le tissu économique en Algérie, nous devons admettre que la prise de conscience traduisante constitue une sérieuse tentative académique d'en finir, dans l'ordre pédagogique et didactique, avec une oppressante insécurité interprétative dont sont victimes et les enseignants et les apprenants.

Il s'agit dès lors de trouver un compromis qui répare ce malaise psychologique à même de compromettre l'enseignement/apprentissage de l'interprétation dans son aspect pratique. Irrésolu, le problème peut se compliquer, se doubler d'un complexe de manipulation langagière conduisant à l'hésitation et à l'incertitude.

En effet, à l'ère des autoroutes de l'information, de la numérisation des données et du commerce électronique, la traduction/interprétation tente de se reconstruire un mythe économique à sa mesure ; elle rend présentes des sociétés en mal de devenir et matérialise leurs ambitions technologiques

grâce au transfert du savoir. La double valeur intellectuelle et marchande de celui-ci prédestine l'être et l'avoir des peuples en leur transmettant, sinon l'intégrité, du moins la totalité de ce qui compose la pierre angulaire de l'humanité à travers les âges : la maîtrise de l'instrument et de l'outil. Pourtant, une ultime question interpelle nos esprits : *quelle configuration économique commande le dispositif de la traduction/interprétation et pour quels enjeux ?*

Car nous en sommes pleinement conscients, la traduction/interprétation est une valeur qui tout à la fois génère et détruit d'autres valeurs. Mais parce qu'il ne peut y avoir de valeur en l'absence d'action, « *tout ce qui fait commerce naît du travail de l'homme, de son industrie.* »xi[xi]

Par ailleurs, parce que commercer, c'est déjà communiquer, la présence de l'opération traduisante/interprétative combinée est promesse d'action et de devenir en commun. Le problème d'existence spécifique de l'opération traduisante/interprétative réside dans la permanence du sens de l'action à mener même si dans l'action matrice/génératrice, l'interprétation se distingue foncièrement de la traduction.

Si traduction et interprétation sont subordonnées à la lecture de la parole d'Autrui, l'interprétation l'est plus certainement, plus profondément et surtout plus immédiatement : inscrit dans le court terme politique, son rôle est des plus cruciaux dans/pour le devenir de la collectivité. Cependant, pour que l'acte d'interprétation puisse se définir comme acte de communication sociale, on considère qu'il doit être porteur d'un pouvoir de conviction.

Pour convaincre, il s'agit de produire des idées, de développer un argumentaire abondamment fourni reposant sur une organisation, une hiérarchisation et un critérium de règles à la fois conventionnelles et singulières –la convention afin de nous faire suffisamment comprendre, la singularité afin de

démarquer notre parole. En d'autres termes se doter d'une grammaire.

Pour ce faire, une grammaire de production serait en parfaite adéquation avec les ambitions de l'interprète, notamment s'il comprend raisonnablement qu'une telle grammaire « (...) *tente d'imaginer les mécanismes qui conduisent l'émetteur à fabriquer des textes à partir de ses propres intentions de signification. Parler une langue c'est, dans ces conditions, mettre en œuvre des moyens linguistiques en étant responsable de choix multiples, tous sémantiques à la base, mais contraints de se mouler dans les cadres syntaxiques de la langue. Tout énoncé disant mes intentions de sens résultera de ces responsabilités personnelles, dans le cadre d'une syntaxe socialisée.* » xii[xii]

Parce que tout énoncé réfère à la syntaxie de deux langues en rencontre, l'interprétation impluse dans l'esprit de l'interprète en exerçant des ravages sémiologiques dans sa conscience de l'altérité ; conscience très souvent troublée par la non-saisie correcte du « (...) *module énonciatif qui renvoie aux marques de subjectivité du locuteur dans son discours.* » xiii[xiii]

Cette subjectivité discursive constitue pour l'interprète un cas de conscience majeur dans sa tentative de restituer le verbe d'Autrui ; dans sa tentation de rendre fidèlement la parole originelle d'un autre homme, la parole originale d'un homme autre avec l'idée que « *les mots et leurs sens forment des possibilités jamais achevées, toujours mouvantes, offertes à l'homme qui parle.* » xiv[xiv]

Pour pasticher Boileau-Narcejac, xv[xv] nous pourrions affirmer que l'interprète pourra bien repérer les traces laissées par l'auteur/interprété ; il ne pourra jamais faute de motifs, faire la preuve définitive de la justesse de son interprétation.

Cette dernière certitude, au lieu de reconforter l'interprète mis au devant de ses propres limites, le condamne davantage à l'impuissance, c'est-à-dire à reconnaître l'échec dans son expérience de l'expression et de la communication.

«Ce nouveau procès du langage ne porte pas sur la bonne ou mauvaise foi. Il ne s'agit plus ici de récriminer contre l'injustice établie, contre le désordre moral et social, mais de prendre conscience d'une limitation constitutionnelle de la parole humaine, d'une insuffisance ontologique. Les mots sont des moyens de communication très imparfaits ; bien souvent ils dissimulent au lieu de manifester, et opposent à l'homme un écran là où il rêve de parfaite transparence.» xvi[xvi]

De transparence point, car proclame Philippe Breton, *« la parole humaine, elle, a ceci de particulier qu'elle peut dire le contraire de ce que son auteur fait. L'homme est le seul animal menteur. » xvii[xvii]* D'où l'intérêt de la collaboration du sensxviii[xviii] afin de faire éclater la vérité en abolissant le mensonge grâce à la résultante assimilée de trois coefficients d'importance liés à la parole –et partant à son interprétation conditionnée- : l'auteur de la parole, son public, ses circonstances d'énonciation.

Toutes ces considérations épistémologiques nous démontrent la nature complexe et fuyante des obstacles à surmonter en matière d'interprétation professionnelle qui, au sens propre des mots, se caractérise non par une succession d'états d'âme mais par une continuité d'états de conscience constamment renouvelés en raison d'un engagement personnel/impersonnel de la personne de l'interprète.

Par conséquent, au plan pédagogique et didactique, aborder l'enseignement de l'interprétation professionnelle, c'est multiplier l'institution de recherches dans le domaine de la traduction selon les termes de la transdisciplinarité avec la

finalité de parvenir à une représentation de l'objet de l'interprétation didactique au sens de discours à développer sur le pouvoir d'interpréter. Egalement, l'interprétation professionnelle est à considérer comme une catégorie possible d'approche du phénomène social de la traduction. Dotée d'une valeur spécifique, l'interprétation professionnelle reste néanmoins un sujet dont le devenir est ordonné par l'ordre traduisant car *« il n' y a pas de raison, il n' y a pas de probabilité qu'un système linguistique soit intraduisible. Croire la traduction possible jusqu'à un certain point, c'est affirmer que l'étranger est un homme, bref c'est croire que la communication est possible. »*xix[xix]

Cette nouvelle assurance ne prémunit cependant pas, encore une fois, l'interprète contre les effets de l'insécurité interprétative dans la volonté humaine d'organiser et de préserver le lien social. L'interprète le sait pertinemment à ses dépens : *« l'homme met du sens partout. Il ne peut pas se défaire de la continuelle production de sens qui caractérise sa parole, au point qu'il doit renoncer à ce qui fait pourtant le lot commun du moindre animal, voir, sentir, percevoir le réel de la même façon que son congénère. S'accorder sur un minimum de points de vue communs nécessite un gigantesque travail pour des résultats toujours assez modestes, et toujours à recommencer. »*xx[xx]

Au terme de notre contribution, qu'est-ce que l'interprétation ? honnêtement, nous l'ignorons. Nous l'ignorons parce que justement l'interprétation n'est pas à définir mais à vivre. Telle aura été pour nous, la grande leçon de la communication. L'interprétation est à saisir au cœur même de la tolérance intellectuelle. L'interprétation ne peut souffrir d'être emprisonnée dans des concepts étroits, dans des notions rigides ; l'interprétation vagabonde parce qu'expression particulière de l'inconstance humaine.

Communication sociale en traduction

En conséquence, «comprendre l'autre dans son altérité essentielle ne signifie pas en admettre nécessairement les principes et les fondements. Encore moins s'identifier à l'autre par une sorte de mimétisme culturel : toute morale a ses parodies et ses dérives d'inauthenticité ; la compréhension n'exclut pas la contestation, davantage : elle en est la condition de possibilité. Bref, l'éthique de la différence n'est pas celle du caméléon.»xxi[xxi] Egalement se représente à nous l'idée séduisante selon laquelle : « (...) la communication prépare la voie à la création réfléchie, et cette pédagogie « active » fait naître un nouvel individu prêt à comprendre les phénomènes, prêt à les analyser et à les utiliser plutôt qu'à les subir. »xxii[xxii]

Principales références bibliographiques

- xxiii[i] JACQUARD Albert, *Science et citoyenneté*, Coll. « LUNDIS philo. », Pleins Feux, 2002, p.50.
- xxiv[ii] CAMUS Albert, « Pourquoi je fais du théâtre », in ORGANIBAC, *Thèmes de culture générale et littéraire*, Ed. Magnard, SD, p.244.
- xxv[iii] BACHMANN Christian, LINDENFELD Jacqueline, SIMONIN Jacky, *Langage et communications sociales*, Coll. LAL, Hatier / Crédif, Paris, 1991, p.09.
- xxvi[iv] POTTIER Bernard, *Théorie et analyse en linguistique*, Coll. Langue – Linguistique – Communication, Hachette classiques, Paris, 1987, p.103.
- xxvii[v] Cf. BACHMANN Christian, LINDENFELD Jacqueline, SIMONIN Jacky, op. cit., p.09.
- xxviii[vi] BOUCHARD Robert, « L'étude de la production discursive », in *Le Français dans le monde*, n° spécial, juillet 1996, p.172.

- xxix[vii] ALIX Christian, KODRON Christoph, *Documents de travail : coopérer - se comprendre – se rencontrer*, Institut Allemand de Recherche Pédagogique Internationale, Frankfurt, 2002, p.20.
- xxx[viii] BOUCHARD Robert, op. cit., p.178.
- xxxi[ix] POTTIER Bernard, op. cit., p.155.
- xxxii[x] Idem, p.102.
- xxxiii[xi] AOUAR Mustapha, « Editorial », in *La Revue de la Gare*, n°04, Les Editions de la Gare, Vitry-sur-Seine, janvier/mars 2004, p.07.
- xxxiv[xii] POTTIER Bernard, op. cit., p.97.
- xxxv[xiii] KANEMAN-POUGATCH Massia, « Pour évaluer l'argumentation orale : une approche pluridimensionnelle », in *Le Français dans le monde*, n° spécial, juillet 1996, p.166.
- xxxvi[xiv] GUSDORF Georges, *La Parole*, Coll. Sup. Initiation philosophique, PUF, 6^{ème} éd., Paris, 1968, p.33.
- xxxvii[xv] BOILEAU-NARCEJAC, *Le Roman policier*, Que sais-je ?, PUF, Vendôme, 1975, p.17.
- xxxviii[xvi] GUSDORF Georges, op. cit., pp.72/73.
- xxxix[xvii] BRETON Philippe, *La Parole manipulée*, La Découverte/Poche Essais n°88, Paris, 2000, p.31.
- xl[xviii] Cf. GUSDORF Georges, op. cit., p.80.
- xli[xix] RICOEUR Paul, « Civilisation universelle et cultures nationales », in *Esprit* n° 10, octobre 1961, pp.439/453.
- xl ii[xx] BRETON Philippe, op. cit., p.32.
- xl iii[xxi] ABDALLAH-PRETCEILLE Martine, *Vers une pédagogie interculturelle*, Ed. Anthropos, Paris, 1996, p.154.
- xl iv[xxii] MARTIN Michel, *Sémiologie de l'image et pédagogie*, Coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », PUF, Paris, 1982, p.11.
-